

Transcription de l'interview de Marcelino Oreja Aguirre (Madrid, 24 mars 2010)

Source: Interview de Marcelino Oreja Aguirre / MARCELINO OREJA AGUIRRE, Cristina Blanco Sío-López.- Madrid: CVCE [Prod.], 24.03.2010. CVCE, Sanem. - VIDEO (01:28:29, Couleur, Son original).

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_de_marcelino_oreja_aguirre_madrid_24_mars_2010-fr-06edboff-ca11-48c6-8f86-81ad1c813b02.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Transcription de l'interview de Marcelino Oreja Aguirre (Madrid, 24 mars 2010)

Table des matières

1. Formation européeniste durant l'après-guerre.....	1
2. Études, carrière diplomatique et activités politiques de rapprochement envers les Communautés européennes pendant le franquisme.....	2
3. La transition vers la démocratie et la demande d'ouverture des négociations d'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes.....	6
4. Expérience en tant que député des Cortès et à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	9
5. Expérience en tant que secrétaire général du Conseil de l'Europe, député européen et commissaire européen.....	11
6. Sens et conséquences de la chute du mur de Berlin, et impact sur l'Espagne de l'élargissement de l'Union européenne vers les pays d'Europe centrale et orientale.....	12
7. Les relations étrangères de l'Union européenne: les cas de la Russie, des États-Unis et de l'Amérique latine.....	14
8. Les principes et procédures institutionnels européens, l'union économique et monétaire, la PESC et le défi d'un traité constitutionnel.....	15
9. Valeurs fondamentales, développement d'une identité européenne commune et évolution du sentiment européeniste en Espagne.....	17
10. Rôle en tant que président de l'Institut d'études européennes de l'université San Pablo CEU.....	18
11. Les contributions de l'Espagne au processus de construction européenne, le rôle international et les défis de l'Europe d'aujourd'hui.....	18

1. Formation européeniste durant l'après-guerre

[Cristina Blanco Sío-López] Bonjour.

[Marcelino Oreja Aguirre] Bonjour.

[Cristina Blanco Sío-López] Je tiens d'abord à vous remercier pour votre disponibilité ainsi que pour votre participation à notre projet, qui étudie les relations entre l'Espagne et les Communautés européennes. Merci beaucoup de nous accueillir en ce lieu.

[Marcelino Oreja Aguirre] Tout le plaisir est pour moi.

[Cristina Blanco Sío-López] Je voudrais commencer par cette question: qu'est-ce qui a été à l'origine de votre intérêt pour une dimension européenne de la politique, compte tenu de l'influence qu'ont pu avoir sur vous, pendant votre jeunesse, l'enseignement de langues européennes et vos séjours dans des pays comme la France, l'Allemagne et l'Angleterre, où vous avez pris connaissance d'idées concernant, par exemple, la Résistance française et le sens de la Seconde Guerre mondiale en Europe? Pourriez-vous nous parler de cette période de votre vie?

[Marcelino Oreja Aguirre] Il est très difficile de situer l'origine d'une vocation. Pour la formation, on sait quand elle a commencé et sur quelle période elle s'est développée, mais pour la vocation, on ignore à quoi on la doit, quelles circonstances l'ont entourée: l'influence est-elle venue des circonstances familiales, du lieu de naissance, de l'endroit où on a passé son enfance? Le fait est

que, depuis l'âge de deux mois, j'ai vécu à Saint-Sébastien, une ville toute proche de la France. Je me suis donc senti fort concerné par les relations transfrontalières. Même si, à l'époque, il fallait un passeport et un visa, j'ai eu l'occasion, très jeune, d'aller en France. Alors que j'avais à peine dix ans, ma mère m'a conduit à Gotein, un village du sud de la France, dans les Basses-Pyrénées. Elle m'a confié à un prêtre pendant les trois mois d'été afin que je perfectionne mon français avec lui. Je connaissais déjà cette langue pour en avoir eu des cours pendant mon enfance. Cette période s'est avérée extrêmement intéressante pour moi, d'abord parce qu'à cette époque – je vous parle des années 1945 à 1947 car j'ai pu bénéficier de ce séjour pendant trois étés d'affilée – peu d'enfants de mon milieu avaient l'occasion de sortir de l'Espagne. Cette particularité a évidemment contribué à ma formation européeniste. Ma vocation était pour ainsi dire innée mais elle a été renforcée par mes séjours là-bas, le fait de vivre avec les villageois et, surtout, ma rencontre avec ce prêtre, qui sortait un peu de l'ordinaire: c'était un homme intelligent, cultivé et très pieux mais, en même temps, un homme moderne. Il avait beaucoup souffert à Auschwitz, il avait aussi souffert de la répression, avait vécu entouré de personnes en souffrance et avait finalement pu être libéré en 1945. Avec une grande délicatesse, il m'a expliqué ce que ces événements avaient signifié pour lui. À mes yeux, cela était une grande nouveauté car les Espagnols de mon âge ignoraient la réalité de la Seconde Guerre mondiale. J'ai été beaucoup influencé par ces séjours prolongés en France. Comme j'ai fait la connaissance d'enfants du village, j'ai pu comparer leur situation à la nôtre. Un ou deux ans plus tard – je devais avoir douze ou treize ans –, je suis allé en Angleterre. J'ai séjourné chez des amis que j'avais connus à Valladolid. Pendant la période où j'avais été interne au Collège de San José à Valladolid, j'avais rencontré un garçon plus âgé que moi qui entamait ses études universitaires. Ce garçon venait du centre de l'Angleterre, près de Manchester. Après mes trois étés en France, j'ai passé un été en Angleterre. J'ai donc su ce qu'était la vie à l'extérieur de l'Espagne. Je ne dirais pas que je suivais fidèlement ce que disaient les journaux et les revues, mais j'écoutais, je m'intéressais et, surtout, j'apprenais des langues et savais ce que pensaient d'autres personnes. Tout ce contexte s'est évidemment ajouté à ma formation et à ma vocation pour me permettre d'étudier une réalité différente de la mienne. C'est probablement cela qui m'a toujours poussé vers les relations internationales, presque de manière innée. Je me suis dit qu'un jour je pourrais peut-être devenir diplomate, visiter des pays et représenter l'Espagne. C'est ce qui m'a guidé pendant les premières années de ma formation.

2. Études, carrière diplomatique et activités politiques de rapprochement envers les Communautés européennes pendant le franquisme

[Cristina Blanco Sío-López] Concernant votre formation plus académique, vos études de droit à Salamanque et à Madrid, comment vous êtes-vous tourné vers le droit international, comment votre vocation a-t-elle évolué?

[Marcelino Oreja Aguirre] J'ai en effet étudié d'abord à Madrid, puis à Salamanque et à l'Académie de droit international de La Haye. C'est quand j'étudiais à La Haye que j'ai pris la décision de suivre une de ces deux voies: soit une chaire de droit international et de relations internationales, soit la diplomatie. J'ai cependant très vite choisi de me préparer pour le concours de l'École diplomatique, en me disant que je pourrais toujours viser la chaire de droit international plus tard. De toute façon, en même temps que j'étudiais à l'École diplomatique, j'ai préparé ma thèse de doctorat sur un sujet de relations internationales qui m'attirait beaucoup, celui de l'extension des eaux territoriales. J'avais vécu pendant vingt-cinq ans en regardant la mer: à Saint-Sébastien, ma chambre donnait sur la plage de la Concha. J'avais pensé et rêvé à ce que représentait et signifiait la mer, je m'étais souvent promené dans le port... Plus tard, quand j'étais à La Haye, je me promenais à Scheveningen, où la mer est aussi assez forte, peut-être pas autant que la mer

Cantabrique, mais il s'agit quand même d'une mer atlantique, pleine de vagues et de couleurs. Donc je me suis décidé pour la carrière diplomatique, moment à partir duquel je me suis intéressé à ce que signifiait voir le monde, connaître le monde et rencontrer d'autres personnes. J'ai également eu cette chance: en entrant dans la carrière diplomatique, j'ai été affecté au cabinet du ministre des Affaires étrangères. Pour moi, le ministre des Affaires étrangères a été un grand maître. C'était un homme à la personnalité très forte, doté d'un caractère très représentatif, un homme d'étude, de réflexion et, en même temps, un homme d'action. Il y a une autre personne qui a eu une grande influence sur moi: un camarade de l'Académie de droit international de La Haye. Cet homme, qui avait déjà décidé qu'il voulait embrasser une carrière de professeur, est devenu l'une des personnalités les plus éminentes du droit international en Espagne et en Europe. Aujourd'hui, par bonheur, il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Académicien très distingué, il a été un grand professeur pendant toute sa carrière: je veux parler du professeur Carrillo Salcedo, de l'université de Séville. Finalement, entre ce que mon camarade – qui s'apprêtait déjà à assumer une chaire – m'expliquait et m'enseignait et ce que j'apprenais de mon maître, le professeur Castiella, ministre des Affaires étrangères, dont j'ai été le chef de cabinet pendant dix ans, j'ai eu l'occasion de visiter le monde entier, pour ainsi dire. Nous avons fait un tour du monde: nous sommes allés aux Philippines, en Chine, à Hong Kong, en Corée, au Japon, puis nous sommes rentrés par les États-Unis; au total, un voyage de 35 jours. À cette époque, les ministres pouvaient entreprendre de tels voyages, aujourd'hui cela est devenu beaucoup plus difficile. Cela a d'ailleurs été une longue absence pour le cabinet du ministre, qui était chargé de sujets difficiles, d'autant plus que la situation politique en Espagne impliquait un certain isolement. Comme le pays n'était pas démocratique, il avait fallu vaincre de fortes résistances. Castiella était un homme qui se sentait démocrate mais, comme il travaillait dans un contexte non démocratique, il lui était très difficile de conduire une politique extérieure. Il l'a pourtant fait avec beaucoup de talent, en défendant bien les intérêts permanents de l'Espagne. C'est lui qui a décidé d'entamer les négociations avec les Communautés européennes, une chose qu'on aurait crue impensable, impossible. Je me rappelle qu'un matin de décembre 1961, je suis entré dans son bureau et il m'a dit: «Mon cher, je crois que nous devrions solliciter l'ouverture des négociations avec les Communautés européennes». À quoi j'ai répondu: «Monsieur le Ministre, en effet, cela me semble un désir louable, mais c'est impensable: en l'état actuel des choses, l'Espagne ne pourrait pas adhérer aux Communautés européennes, cette demande ne pourrait pas être acceptée car notre pays n'est pas démocratique». Et le ministre d'insister: «Mais nous devons essayer. Nous devons solliciter l'ouverture des négociations». De fait, il m'a demandé de préparer un projet de lettre de demande d'ouverture de négociations. Il a soumis la lettre aux autres directeurs généraux du ministère et, finalement, le 9 février 1962, la demande a été envoyée au Conseil des ministres des Communautés (qui, à ce moment, se composaient de six pays). La raison de cette décision était que Macmillan, Premier ministre britannique, malgré le fait que l'Angleterre s'était volontairement exclue de la constitution de l'Europe des Six – elle avait refusé d'y adhérer en 1950 puis en 1957 –, était conscient des difficultés que la non-appartenance à la Communauté impliquait pour le commerce des relations internationales de son pays. Macmillan a donc fini par annoncer que l'adhésion serait possible. En réalité, ce n'est pas lui qui concrétisera l'adhésion de la Grande-Bretagne mais, dix ans plus tard, un autre Premier ministre, lui aussi conservateur. Toutefois, l'Espagne, profitant de l'initiative de cet autre pays, s'est dépêchée de demander l'ouverture de négociations, qui ne recevront pas de réponse. Mais Castiella, un homme très tenace – comme tous les Basques – ne s'est pas découragé pour autant: deux ans plus tard, en 1964, il a présenté une nouvelle demande, à nouveau accompagné par moi. Cette initiative a permis d'ouvrir des négociations en vue non pas de l'adhésion mais de la conclusion d'un accord commercial préférentiel, qui sera signé en 1970. Tout cela m'a poussé à suivre de très près le thème communautaire. Ainsi, après la découverte de ma vocation européenne, avec la certaine connaissance que j'avais des thèmes européens, que j'avais suivis non seulement dans la presse mais aussi dans les livres, la littérature, l'histoire, la géographie, en voyageant, je me suis senti plongé dans quelque chose qui a formé une partie très importante de ma vocation et de ma carrière: l'aventure de l'entrée de l'Espagne dans les Communautés européennes. Pour moi, c'était le

grand défi: l'Espagne devait adhérer aux Communautés européennes. Et pour quelles raisons devait-elle adhérer aux Communautés européennes? Pour des raisons strictement économiques? Pour des raisons strictement politiques? À mon avis, pour une raison principale: l'Espagne devait faire le grand saut vers la liberté. Nous ignorions quand et comment elle pourrait le faire. Nous étions conscients que, du vivant du général Franco, ce projet aurait beaucoup de mal à se réaliser et, de fait, cela n'a pas été possible. Toutefois, les circonstances économiques étaient propices à ce projet, et un changement politique s'imposait. Le changement politique est venu avec l'arrivée du Roi. C'est donc pour ce projet que j'ai toujours entretenu mes illusions, je me disais qu'il fallait tout préparer pour que, le moment venu, nous puissions faire ce grand saut. J'ai eu l'occasion, avec beaucoup d'autres personnes, de contribuer à cette préparation.

[Cristina Blanco Sío-López] Comment se sont passées les négociations en vue de cet accord commercial préférentiel de 1970? Quels en ont été les tenants et aboutissants?

[Marcelino Oreja Aguirre] L'accord commercial préférentiel a été incontestablement bénéfique pour l'Espagne mais les pays européens croyaient qu'il leur serait bénéfique également. À ce moment, la Communauté ne comptait que six pays. Trois pays – la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark – étaient en attente, mais leur adhésion n'allait se concrétiser qu'en 1971. Cela n'a pas empêché l'Espagne, qui pouvait compter sur d'excellents négociateurs à l'époque, d'inscrire son projet dans un cadre très clair. L'Espagne n'avait pas d'ambassadeur proche des Communautés européennes. Elle en avait un à Bruxelles mais, à partir de 1963, Castiella, le ministre des Affaires étrangères, a jugé nécessaire de placer un ambassadeur auprès des Communautés européennes, même si l'Espagne n'en était pas membre. Il a donc nommé à ce poste Ullastres, qui avait été ministre du commerce et connaissait donc très bien le domaine commercial mais aussi le thème européen. L'ambassadeur Ullastres a eu une équipe magnifique, composée de personnes qui plus tard joueront des rôles importants. Par exemple, un de ses collaborateurs était Solbes, un futur grand ministre du commerce, puis des finances, de l'agriculture. Il a surtout été un grand ministre des finances pendant deux périodes: il l'a été au cours des huit dernières années, pendant le gouvernement du président Zapatero, et avait déjà occupé ce poste antérieurement, à l'époque de Felipe González. En plus de Solbes, l'ambassadeur Ullastres pouvait compter sur beaucoup d'autres bons collaborateurs, dont Raimundo Bassols, que je voudrais mentionner en particulier. Raimundo Bassols est un excellent travailleur, un grand spécialiste du monde communautaire. Depuis tout jeune, il n'a jamais ménagé ses efforts. Il est aujourd'hui un peu moins jeune, ce qui ne l'a pas empêché d'écrire le meilleur livre sur les relations de l'Espagne avec les Communautés européennes. Tous les membres de l'équipe dont Ullastres s'était entouré – l'ambassadeur a eu le mérite de s'entourer de personnes extrêmement compétentes – ont contribué à l'élaboration d'un accord commercial très favorable à l'Espagne et, en même temps, favorable aussi à la Communauté européenne. Cet accord se composait de deux phases: la première phase a vu la signature de l'accord en 1970, quand Castiella venait de sortir du gouvernement. López-Bravo y était déjà installé mais c'est Castiella qui avait préparé tout le travail. L'année 1970 a donc vu la signature de l'accord commercial préférentiel, composé de deux étapes: la première étape consistait à favoriser progressivement le libre-échange en supprimant les entraves qui existaient du fait de l'isolement complet de l'Espagne par rapport à la Communauté. Au fur et à mesure des négociations, nous nous rapprochions au plan commercial mais, pour permettre le grand saut vers un accord de libre-échange sans restriction, des exigences particulières ont été imposées, bien qu'absentes du texte de l'accord. Cet accord donnait à l'Espagne un régime de libertés. Par conséquent, d'une certaine façon, il ignorait le régime de Franco et montrait que, après la disparition de celui-ci, il serait possible de passer à une forme juridique différente. Cet accord a apporté des avantages énormes à l'Espagne. Il a favorisé le développement et le commerce du pays. L'agriculture en a profité mais l'industrie aussi, qui s'est fortement développée. La grande surprise, surtout pour les nombreux étrangers qui ne connaissent pas bien la vie politique espagnole, a été qu'en un laps de temps très court, entre la mort de Franco et l'avènement du Roi, le pays a réussi à passer d'un régime sans libertés à un

régime doté de libertés. Comment cela a-t-il été possible? Pour une raison fondamentale: le développement économique espagnol était si intense qu'il atteignait presque la moyenne des États membres. Qu'est-ce qui manquait? Le régime de libertés. Par conséquent, au moment où sont arrivés le suffrage universel, le respect de la dignité de la personne et la reconnaissance de la Convention des droits de l'homme et des libertés fondamentales, il a fallu non seulement avoir une volonté politique mais aussi la manifester, la mettre en pratique. Quant au développement économique, il était déjà présent, ce qui n'a pas été le cas, par exemple, des pays de l'Europe de l'Est, dont l'adaptation aux Communautés européennes a pour cela été beaucoup plus difficile. Dans le cas de l'Espagne, ce qui manquait était l'explosion démocratique.

[Cristina Blanco Sío-López] Quelle a été l'influence de l'adhésion de l'Espagne à l'Organisation européenne de coopération économique? Cet événement a-t-il contribué au développement du pays?

[Marcelino Oreja Aguirre] Oui, c'est évident. Il faut savoir qu'un très important processus de libéralisation économique s'est amorcé en 1959, compte tenu du fait que diverses phases économiques ont pu être observées en Espagne: la première phase, entre 1939 et 1945, a été d'une dureté énorme, avec une politique complètement introvertie, sans communication avec l'extérieur; après, jusqu'en 1957-1958, un semblant d'ouverture est apparu mais toujours avec de fortes limitations commerciales, avec un développement industriel très médiatisé car très contrôlé par l'État. La liberté était en effet très conditionnée dans le domaine économique également. Néanmoins, il était évident que cette situation ne pouvait plus durer. En 1957, un changement de gouvernement a vu l'arrivée de plusieurs personnes qui savaient ce qu'impliquerait un rapprochement économique entre l'Espagne et l'Europe. À partir de 1959, un processus de libéralisation a été lancé à l'aide d'un plan de stabilisation. Dès lors, les structures espagnoles ont commencé à s'adapter davantage aux structures communautaires. Cela a facilité l'introduction de la demande d'ouverture de négociations en 1962 et l'établissement d'un accord de libre-échange en 1965. Il en a résulté l'adhésion de l'Espagne aux organismes économiques internationaux, à l'Organisation économique de coopération et de développement [Organisation de coopération et de développement économiques], à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international. À l'évidence, tout cela a contribué au développement économique de l'Espagne et lui a permis de devenir un pays moderne en 1975, à la mort du général Franco.

[Cristina Blanco Sío-López] Du point de vue politique, quelles impressions avez-vous retirées du congrès de Munich, en 1962, et comment avez-vous vécu cet événement?

[Marcelino Oreja Aguirre] Au moment du congrès de Munich, j'étais jeune diplomate et je ne travaillais que depuis peu au ministère. J'avais vingt-six ans. Un grand nombre de mes amis étaient convaincus qu'il était nécessaire de faire le grand saut, de rechercher une chose à laquelle j'avais toujours beaucoup pensé: la réconciliation. Pendant ma jeunesse, j'avais été tourmenté par cette idée d'une division entre les deux Espagnes, illustrée par les mots du poète: «Tu dois avoir le cœur gelé par une des deux Espagnes». Pour moi, je ne devais avoir le cœur gelé par aucune des deux Espagnes: je pensais qu'il était nécessaire de réconcilier les Espagnols. Pendant toute ma vie, cette réconciliation a été un objectif très important. Je crois que, au départ, la réconciliation a été un ingrédient fondamental de ma vocation, probablement parce que ce concept avait eu un retentissement profond dans ma chair et dans ma famille: mon père est mort en 1934, assassiné à Mondragón. Je suis né trois mois après sa mort et, de plus, je suis fils unique. Ma mère a toujours gardé très présente l'image de mon père, son exemple: député aux Cortès, il a été tué dans ce village de Mondragón, dans la province de Guipúzcoa, lors de la révolution d'octobre 1934. Or, ma mère ne m'a jamais transmis l'idée de haine, d'inimitié mais, au contraire, l'idée de réconciliation. Elle était convaincue que les deux Espagnes ennemies ne pourraient pas cohabiter et, bien qu'elle ait souffert plus que quiconque par cet assassinat, elle ne m'a jamais transmis de sentiment de haine ni de mépris envers les partisans d'autres idées. C'est peut-être cela qui a donné forme à ma vie et à ma

personnalité: d'une part, cette dimension extérieure favorisée par mes expériences à l'étranger et, d'autre part, cette idée de réconciliation. L'idée de réconciliation a toujours été une préoccupation pour moi. Quand j'étais fonctionnaire au ministère des affaires étrangères, j'ai trouvé très noble le but de réconciliation que visaient ceux qui sont partis pour le congrès de Munich, qui devaient être 70, 80 ou 90 personnes du pays et 70 ou 80 Espagnols de l'étranger, à l'exclusion des intolérants, qui ne pouvaient être associés à cet esprit de réconciliation. Parmi ceux qui sont allés à Munich, j'en connaissais beaucoup, des connaissances mais pas des amis car nous étions très jeunes; avec certaines de ces personnes, en particulier, j'aurai des relations très étroites pendant tout ma vie: Fernando Álvarez de Miranda, par exemple, qui deviendra plus tard président du Congrès des députés et membre de l'UCD; Satrustegui, une autre figure emblématique du monde libéral mais aussi une personne très cordiale qui est décédée voici quelques jours à peine; José Vidal Beneyto, ami intime qui avait une maison en France où il a vécu pendant de nombreuses années, a été l'un des grands promoteurs du groupe espagnol à Munich; à cause de sa participation au Congrès, il n'a plus pu revenir en Espagne pendant longtemps et a donc vécu en France, où il est décédé il y a quelques semaines. À mon sens, le congrès de Munich a été un énorme échec du gouvernement du général Franco et un événement déterminant pour le développement de la politique européenne du ministre Castiella. Alors que celui-ci avait présenté en février une demande d'ouverture de négociations avec les Communautés européennes, le congrès du Mouvement européen s'est tenu à Munich en juin. Le gouvernement espagnol, celui du général Franco, a réagi contre ceux qui y avaient participé en leur interdisant le retour en Espagne, en les envoyant en exil ou en les assignant à résidence dans certains villages du sud du pays ou dans l'archipel des Canaries. Une telle réaction était vraiment absurde. Néanmoins, cette réaction a aussi eu pour effet de sensibiliser beaucoup de gens au thème de la réconciliation et, en plus, à celui de l'Europe. C'est pourquoi je suis heureux que vous m'ayez posé cette question sur le congrès de Munich, qui est pour moi une référence importante dans l'évolution de la relation entre l'Espagne et l'Union européenne. Munich a aussi encouragé les gens à se réconcilier et à retrouver l'esprit européen.

[Cristina Blanco Sío-López] Quelle était la perception de Francisco Franco par rapport à ce rapprochement avec l'Europe? Comment sa perception a-t-elle évolué?

[Marcelino Oreja Aguirre] Le rapprochement...?

[Cristina Blanco Sío-López] Entre l'Espagne et l'Europe.

[Marcelino Oreja Aguirre] Je crois qu'il ne croyait pas que l'Europe accepterait l'adhésion de l'Espagne. En effet, il savait très bien que le pays devait réunir les conditions d'un État démocratique. C'est pourquoi, quand on lui a parlé de ce projet, je pense que sa réponse a dû être: «D'accord, mettez-vous au travail et voyez jusqu'où nous pourrons arriver.» Bien sûr, grâce aux excellents négociateurs que nous avons, nous avons pu arriver le plus loin possible, sans qu'il ait jamais été envisageable d'arriver à une pleine adhésion.

3. La transition vers la démocratie et la demande d'ouverture des négociations d'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes

[Cristina Blanco Sío-López] De toute façon, je suppose que les relations établies lors de la négociation de l'accord commercial ont facilité les choses au moment des négociations en vue de l'adhésion.

[Marcelino Oreja Aguirre] Sans aucun doute, ces relations ont beaucoup facilité les choses, mais le plus important viendra plus tard, à la mort du général Franco. À cet égard, je veux citer en particulier José María de Areilza, ministre des Affaires étrangères du premier gouvernement. Cet homme, avec qui j'ai eu la chance et l'honneur de travailler en tant que sous-secrétaire, s'est rendu dans toutes les capitales européennes. C'était cependant une période où le président du gouvernement, Carlos Arias, n'a pas opéré le changement qui s'imposait et n'a pas agi avec la rapidité qu'exigeaient les circonstances. Le Roi tenait beaucoup à ce que l'on fasse avancer le processus, mais le président du gouvernement ne l'aidait pas beaucoup en ce sens. D'ailleurs, après six mois, le Roi a nommé Adolfo Suárez comme nouveau président du gouvernement. Lors de notre premier Conseil des ministres, où je suis entré comme ministre en 1976, on nous a déjà annoncé l'idée d'un rapprochement politique entre l'Espagne et les institutions européennes. Bien sûr, nous étions encore loin de notre objectif. Il fallait mettre en place certaines conditions et surtout organiser des élections générales, ce qui nous a demandé un an: depuis le mois de juillet 1976 jusqu'en 1977. Cette année a vu des changements considérables, en particulier la loi pour la réforme politique, qui a commencé à être élaborée, je pense, en août, et qui était prête à partir de septembre. La loi a été soumise à un référendum en décembre 1976. Une fois adoptée, elle a ouvert la voie à la réforme. Cette réforme était en bonne voie, la voie voulue par ceux qui en étaient à l'origine. J'ai pu travailler sur cette loi de réforme politique avec d'autres collègues du gouvernement et, surtout, avec le président Suárez, qui a montré l'orientation à suivre. Cette réforme a été réalisée selon le principe qu'on appelait alors «de la loi à la loi», c.-à-d. non pas par rupture de la loi mais par une évolution de la loi d'une telle ampleur que la loi d'origine, qui était non démocratique, a été transformée en une loi démocratique. Qui plus est, la réforme a été adoptée par les Cortès franquistes elles-mêmes. À cet égard, un rôle très important a été joué par le député des Cortès Fernando Suárez, qui est aujourd'hui secrétaire de l'Académie des sciences morales et politiques. Cet homme a prononcé un discours magnifique pour encourager les députés de ces Cortès franquistes à accepter et réaliser une transformation «de la loi à la loi» et, partant, ouvrir la voie vers l'instauration du système démocratique en Espagne. Il y a eu une loi d'amnistie et, chose également très importante, une légalisation de tous les partis politiques. Des doutes étaient cependant émis concernant la légalisation éventuelle du parti communiste. D'aucuns estiment que Suárez a beaucoup hésité au début. Ce n'est pas mon avis. Je crois que, d'emblée, Suárez a pensé qu'il était indispensable d'arriver à la légalisation de tous les partis, même le parti communiste, mais le fait est qu'on a alors accompli des pas en avant suivis de pas en arrière. Finalement, alors que nous étions déjà en avril 1977, tous les partis, y compris le parti communiste, ont été légalisés, la loi d'amnistie a été déclarée en faveur des auteurs de délits qui n'étaient pas des délits de sang. Nous sommes vraiment entrés dans une phase de normalisation grâce à l'application de cette loi pour la réforme politique, qui nous a permis d'organiser des élections générales libres le 15 juin 1977. Après l'adoption de cette loi et la tenue des élections, le Conseil des ministres s'est réuni. L'un des premiers points à l'ordre du jour de cette réunion consistait en ceci: l'Espagne étant un pays européen, un pays occidental et un pays démocratique, elle devait demander l'ouverture de négociations en vue de son adhésion aux Communautés européennes. Ce point a été adopté. La preuve en est que le Conseil des ministres relatif à la déclaration de programme s'est tenu tout de suite, au début de juillet et, le 20 juillet, il y a eu un deuxième Conseil des ministres, au cours duquel on m'a demandé d'aller à Bruxelles pour demander l'ouverture des négociations avec les Communautés européennes. Je dirais que cela a été l'un des moments les plus émouvants que j'ai vécus car il était l'aboutissement d'un rêve remontant à

de nombreuses années, presque depuis ma jeunesse, l'époque où j'étais étudiant. Ainsi, ce 28 juillet 1977, je suis allé à Bruxelles, où j'ai été reçu par le président faisant fonction du Conseil, Henri Simonet, qui était ministre des Affaires étrangères de la Belgique. Je me souviens que, en m'accueillant à l'aéroport de Bruxelles, M. Simonet m'a dit: «Voyez-vous, normalement la session formelle d'ouverture des négociations se tient au ministère des Affaires étrangères, mais avec vous, nous allons la tenir dans un palais qui évoque des souvenirs douloureux, un palais où sont tombées les têtes de certains nobles espagnols à l'époque de la conquête espagnole, de la présence de l'Espagne sur les terres des Pays-Bas». À quoi j'ai répondu: «Eh bien, j'espère que des têtes ne vont plus tomber et que tout le monde va garder la tête froide; pour ma part, je me réjouis que nous nous installions dans ce palais pour officialiser l'ouverture des négociations». C'est donc bien là que nous avons signé cet acte et que j'ai remis la lettre par laquelle mon gouvernement demandait l'ouverture des négociations aux Communautés. L'ouverture officielle viendrait un peu plus tard, en février 1979, mais ce ne serait qu'une simple formalisation d'une chose déjà annoncée lors de la remise de la lettre, qui a été accueillie très favorablement. Notre demande a été accueillie très favorablement du point de vue politique parce que les pays concernés se réjouissaient de l'entrée de l'Espagne dans le groupe des pays économiquement développés, des pays démocratiques, qui poursuivaient les mêmes aspirations et idéaux, qui respectaient la même Convention [européenne de sauvegarde] des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Cette demande était donc un motif de satisfaction mais les problèmes économiques n'ont pas tardé à surgir. C'est à partir de là que nous avons vraiment commencé à subir une série de contretemps. Cette explosion de sympathie de toute l'Europe en 1977 avait déjà fait place, en 1979, aux doutes et aux hésitations, surtout de la part des agriculteurs français. Ceux-ci voyaient en effet d'un mauvais œil les conséquences que l'adhésion de l'Espagne aurait sur leur développement agricole et sur leur position au sein des Communautés. Ce mécontentement a eu pour effet que le ministre français de l'agriculture, futur Premier ministre et finalement Président de la République – je ne le nommerai pas –, a déclaré que l'entrée de l'Espagne dans les Communautés européennes sèmerait la zizanie dans le Marché commun. Ces mots nous auront valu de sérieux désagréments. Je dois dire aussi que le Président de la République lui-même, Giscard d'Estaing, qui allait se présenter pour être réélu à la présidence en 1981 contre le candidat François Mitterrand, a fait en sorte de geler le processus. Pour ce faire, son argument était que l'adhésion de nouveaux États membres exigeait un approfondissement plutôt qu'un élargissement, et que l'on ne pouvait élargir les Communautés européennes sans les approfondir. Ce prétexte et la paralysie des négociations qui en a résulté ont fort contrarié l'Espagne et l'opinion publique. D'autres problèmes ont surgi dans les relations avec la France. Ainsi, l'accueil qui était fait en France aux terroristes de l'ETA – qui s'y considéraient comme en pays ami et y bénéficiaient donc, en quelque sorte, d'une couverture – fâchait énormément non seulement le gouvernement mais également toute la société de l'Espagne. Un malaise s'était donc installé. J'ai subi de nombreux et sérieux désagréments dans les négociations que j'ai menées avec François Poncet, alors ministre des Affaires étrangères. Toutes ces choses ont évolué. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous entretenons d'excellentes relations avec la France, que la collaboration est très bonne, surtout dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Mais à l'époque, un malaise profond régnait et les négociations se sont donc paralysées. Mais enfin, c'est un peu [...] Quant à moi, je suis sorti du gouvernement à la fin de l'année 1980. Je crois que de très gros progrès avaient été accomplis tant pour ce que signifiait l'Europe du point de vue économique et politique que pour l'entrée de l'Espagne au Conseil de l'Europe, une étape dont je me suis beaucoup réjoui et qui allait marquer une bonne partie de ma vie. L'Espagne est entrée dans le Conseil de l'Europe en 1977. Nous étions très conscients – et moi le premier, évidemment – que l'Espagne allait tarder un certain temps à entrer dans les Communautés européennes. Nous ignorions combien de temps et pensions à trois, quatre ou cinq ans. Il aura fallu attendre neuf ans, ce à quoi nous ne nous attendions pas. Au gouvernement, nous estimions devoir prendre une initiative pour accélérer l'entrée de l'Espagne dans l'une ou l'autre institution européenne. Or, l'institution européenne politique par excellence était le Conseil de l'Europe. Le Conseil de l'Europe était l'institution qui avait, dans son domaine de compétence, la Convention [européenne de sauvegarde] des droits de l'homme et des libertés

fondamentales ainsi que la Cour [européenne] des droits de l'homme. En d'autres termes, il constituait le passeport le plus officiel pour la légitimité démocratique. J'ai alors contacté le ministre autrichien des Affaires étrangères lors d'un voyage qu'il a fait en Espagne. Cet homme, un éminent juriste, connaissait bien le monde du Conseil de l'Europe. Je lui ai dit ceci: «Dites-moi, je vous prie, ce que l'Espagne doit faire ou peut faire pour accélérer son entrée dans le Conseil de l'Europe. Celui-ci s'est montré extrêmement critique vis-à-vis de l'Espagne. Depuis le congrès de Munich en 1962, le Conseil de l'Europe surveille l'Espagne de très près et critique très lourdement son absence de démocratie. C'est pourquoi nous avons besoin de ce consentement, de cet aval. L'adhésion au Conseil de l'Europe serait très bénéfique pour l'Espagne et pour l'ensemble de son développement politique». Le ministre m'a répondu qu'il allait y penser et qu'il me donnerait une solution pour tenter d'accélérer les choses. Nous nous sommes donc revus. La solution qu'il envisageait, que son pays et son chancelier voyaient était que les principaux dirigeants espagnols se présentent à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, lequel avait été extrêmement exigeant envers l'Espagne, et qu'ils s'engagent tous, dans la nouvelle phase que nous vivions, à insérer dans la future Constitution les principes inspirateurs de la Convention [européenne de sauvegarde] des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ainsi fut fait. Tous les dirigeants, Manuel Fraga, Felipe González, Santiago Carrillo, les leaders nationalistes basques et catalans, bien sûr ceux de l'Union centre-démocratique, qui était le parti du gouvernement, se sont présentés devant l'Assemblée parlementaire et dans le cadre d'une négociation que nous avons menée – et que j'ai dû mener de façon très directe pendant une très longue période – avec les parlementaires de différents pays et les parlementaires espagnols. Tout le monde ayant agi dans un esprit très positif, nous avons finalement obtenu que l'Espagne entre dans le Conseil de l'Europe le 24 novembre 1977. Pour moi, cela a été un moment plein d'émotion. Je crois que les deux moments les plus intenses de ma carrière ont été ce séjour à Bruxelles au cours duquel nous avons demandé l'ouverture des négociations avec les Communautés, et ce jour de novembre 1977 où l'Espagne est entrée dans le Conseil de l'Europe. C'est aussi un très beau souvenir car le secrétaire général du Conseil, en m'accueillant et avant de procéder à la signature, m'a rappelé un paragraphe de Don Quichotte, où l'Ingénieur Hidalgo dit à Sancho: «La liberté, Sancho, est un des dons les plus précieux que le ciel ait fait aux hommes; pour la liberté, aussi bien que pour l'honneur, on peut et l'on doit aventurer la vie». C'est donc avec ces mots que l'Espagne a été accueillie au Conseil de l'Europe. Sur une grande plate-forme devant le Conseil, nous avons vu ondoyer le drapeau espagnol à côté des drapeaux des autres pays. Le Conseil compte actuellement cinquante-sept pays mais, à ce moment, nous étions le vingtième pays à y entrer. Cela a été un moment de grande émotion. Le jour même de l'adhésion, il y avait une réunion du Comité des ministres, dont j'ai fait partie. Deux ans plus tard, en vertu du système de rotation, c'était au tour de l'Espagne de présider le Comité des ministres. C'est donc à moi qu'est revenu le poste de président en 1979. L'Espagne a été un membre très actif du Conseil de l'Europe. Je n'aurais pas pu imaginer que je reviendrais au Conseil de l'Europe quelques années plus tard à un autre titre, celui de secrétaire général.

4. Expérience en tant que député des Cortès et à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

[Cristina Blanco Sío-López] Je voulais aussi vous poser cette question, si vous le permettez: pour quelles raisons avez-vous cessé votre fonction de ministre en 1980? Serait-ce pour suivre votre vocation européenne?

[Marcelino Oreja Aguirre] Oui, bien sûr, j'avais en tête de suivre ma vocation européenne quand j'ai cessé d'être ministre. J'avais toutefois une autre responsabilité en plus de ma vocation européenne, qui est une vocation basque très marquée. Pour cette raison, quand le président du

gouvernement me proposait des postes, j'ai décliné toutes ses offres jusqu'au jour où il m'a dit ceci: «Je voudrais te demander une chose qui n'est pas facile à accepter, et c'est une chose à laquelle je tiens beaucoup: que tu deviennes premier délégué du gouvernement au Pays basque». Je lui ai répondu qu'en tant que député de la province de Guipúzcoa, je ne pouvais pas refuser le poste de délégué du gouvernement au Pays basque. J'ai donc accepté son offre. J'ai alors affronté la mission la plus dure qui m'ait jamais été confiée, du point de vue tant personnel que familial. Cette tâche s'est avérée très difficile: nous étions inévitablement isolés mais, en même temps, je voulais me rapprocher de la société et du peuple. De gros problèmes de sécurité se sont donc posés. Nous avons passé deux années très intenses à créer la figure du délégué du gouvernement, qui est le représentant du gouvernement dans une communauté autonome. Cette dernière, à ce moment, montrait, par le biais de son gouvernement du Parti nationaliste, une franche hostilité à l'égard du gouvernement central, de l'État. Cela ne m'a pas empêché de m'investir dans les deux préoccupations principales de mon poste, qui étaient alors: la récupération de l'accord économique au Pays basque et la politique autonome. Je dois dire que nous nous sommes montrés à la hauteur dans les deux cas. Après deux ans à ce poste, je n'ai pas continué car je voulais me présenter aux élections de 1982, ce qui était incompatible avec ma fonction de délégué du gouvernement. Je me suis donc présenté pour le Pays basque, la province d'Álava en l'occurrence, aux élections de 1982. Ces élections ont vu le triomphe du Parti socialiste et la quasi-disparition de l'Union centre-démocratique, le parti qui avait contribué, avec les autres partis et les citoyens espagnols, à l'instauration de la démocratie, et Adolfo Suárez y était pour beaucoup. Une fois député, je suis arrivé au Congrès des députés, où s'est constituée la délégation de l'Espagne à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le parti, qui était au bord de la disparition mais qui avait la possibilité de placer un de ses membres dans cette délégation, m'a choisi. Ainsi, après avoir contribué à l'entrée de l'Espagne au Conseil de l'Europe, je me suis retrouvé à l'Assemblée parlementaire, où je suis resté de 1982 jusqu'à la fin de l'année 1983 ou le début de 1984. Cette période a été très intéressante. J'avais une vie beaucoup plus calme que lorsque j'avais été délégué du gouvernement et ministre; j'ai voyagé dans un grand nombre de pays européens en qualité de membre de la délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil. Vers la fin de l'année 1983 et le début de 1984, je ne savais pas vraiment ce que j'allais faire, mais le parti UCD s'était déjà pour ainsi dire effondré et je ne voyais plus l'intérêt d'y rester. J'ai donc demandé à réintégrer ma carrière diplomatique. En raison de diverses circonstances, lorsque le président du gouvernement a eu connaissance de mon souhait, il m'a appelé par téléphone et demandé que j'aie le voir. C'était le président González, qui m'a alors appris la prochaine tenue d'élections pour le poste de secrétaire général du Conseil de l'Europe. Bien que j'aie été membre du parti de l'opposition, le président m'offrait le soutien du gouvernement pour une candidature à ce poste. Je l'ai remercié de ce geste mais, évidemment, il m'appartenait de remporter les élections; ce que le président du gouvernement pouvait faire, c'était me présenter. L'examen du panorama m'a montré qu'il y avait déjà deux candidats: un Norvégien et un Autrichien. J'ai alors entrepris de visiter la totalité des dix-neuf pays qui faisaient partie du Conseil de l'Europe. Durant ces visites, j'ai parlé aux parlementaires, aux gouvernements et, finalement, je me suis présenté aux élections. Et j'ai eu beaucoup de chance; on ne peut jamais vraiment être sûr de rien car le corps électoral est composé de tous les parlementaires de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, soit près de 300 personnes. J'ai réussi à me faire élire à la majorité absolue au premier tour et suis donc devenu secrétaire général du Conseil de l'Europe. Grâce à cette promotion, je suivais mon parcours européen, qui avait démarré pendant mon enfance, pour continuer avec mes études universitaires, mes voyages à l'étranger, mes études en Angleterre, en France et en Allemagne, ma période en tant que ministre, avec la demande d'ouverture des négociations, etc. Je me suis retrouvé à un poste où j'ai été extrêmement heureux. En effet, le Conseil de l'Europe est une organisation de taille limitée, qui compte mille fonctionnaires et a son siège à Strasbourg, une ville merveilleuse. Strasbourg est une des meilleures villes du monde pour vivre. Pour moi, c'est une ville très agréable et très belle [...] Je me suis à nouveau retrouvé dans un lieu européen imprégné d'un esprit de réconciliation. En effet, s'il y a une ville qui symbolise la réconciliation, c'est Strasbourg. Cette ville a été au centre de guerres entre la France et l'Allemagne, elle est passée aux mains de l'une et de l'autre; elle a été

française depuis Louis XIV jusqu'en 1870, année où elle devenue allemande; en 1914, après la guerre, elle est revenue en France; elle est redevenue allemande pendant la Deuxième Guerre mondiale, puis à nouveau française – cette fois définitivement – à partir de 1945. C'est donc une ville marquée par des changements de possession mais en même temps imprégnée d'un esprit de réconciliation, ce qui me plaisait énormément. J'ai pu y vivre cinq ans en y exerçant une fonction des plus agréables.

5. Expérience en tant que secrétaire général du Conseil de l'Europe, député européen et commissaire européen

[Cristina Blanco Sío-López] Quelles étaient vos principales attentes et vos projets par rapport à ce poste, et dans quelle mesure avez-vous pu les réaliser?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je cherchais surtout à stimuler la coopération entre les pays européens, ce qui correspond à ce que fait le Conseil de l'Europe. L'idée centrale est la défense des droits de l'homme et des libertés. Telle est la finalité d'institutions telles que la Commission – qui n'existe plus – et la Cour des droits de l'homme. La Commission des droits de l'homme est aujourd'hui la Cour [européenne] des droits de l'homme, qui est donc le référent dans ce domaine. Quand j'étais à ce poste, les activités que j'ai menées, extrêmement variées, couvraient tout le monde de la culture: l'image, l'audiovisuel, la musique, la poésie, le théâtre, l'art dans toutes ses manifestations; j'ai ainsi encouragé au maximum les routes culturelles et, en particulier, le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle était pour moi un objectif principal. Lors des visites que j'ai rendues à toutes les capitales, j'inclusais toujours le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle dans les sujets à aborder avec le chef de gouvernement, le ministre des Affaires étrangères ou les députés. Je crois en effet que ce chemin symbolise une Europe pèlerine, une Europe en route, une Europe interculturelle, une Europe de relations humaines, de relations vécues. Dans le même esprit, j'ai fait également d'autres routes, celle de la Soie, entre autres, mais je pense que c'est le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle qui nous a permis de proclamer, en 1987, le premier itinéraire culturel européen. Nous avons posé un pavé au centre de la place de l'Obradoiro à Saint-Jacques-de-Compostelle, où l'on peut lire la mention suivante: «Chemin de Saint-Jacques, premier itinéraire culturel européen, Saint-Jacques-de-Compostelle, 1987». J'ai beaucoup aimé cette période: l'ambition européenne pouvait se manifester et se développer dans un espace comme le Conseil de l'Europe qui, de plus, est beaucoup plus calme et pacifique que les Communautés européennes. Celles-ci sont très électriques, vibrantes, douloureuses parfois. Le Conseil de l'Europe est plus paisible, on y avance peut-être plus lentement mais cette tranquillité confère une grande stabilité à ses objectifs et ses intentions. À mon sens, il a accompli un grand travail de coopération non pas dans le domaine de l'économie ni de la défense, mais dans tous les autres: le juridique, le politique et le social. Je crois que le Conseil a apporté des contributions d'une très grande importance. Aujourd'hui, cette institution passe un peu inaperçue parce qu'elle a été, en quelque sorte, supplantée par les Communautés européennes, qui travaillent aussi dans une dimension culturelle, même si la culture ne figure pas à proprement parler dans le Traité puisqu'elle n'est pas une politique communautaire. En revanche, il est vrai qu'elle peut être une politique commune. C'est pourquoi aujourd'hui le Conseil de l'Europe a perdu un peu de son importance, d'autant plus que l'Union compte vingt-sept pays. À l'époque dont nous parlons, les Communautés ne se composaient que de dix pays, cela jusqu'à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal en 1986. La vie au Conseil était bien sûr beaucoup plus vibrante que ce qu'elle n'est actuellement, et j'ai vécu cette étape avec une grande satisfaction.

[Cristina Blanco Sío-López] D'après ce que vous me dites des sujets sur lesquels vous vous êtes

centré, ils semblent correspondre aux travaux que vous avez réalisés plus tard à la Commission européenne, quand vous êtes occupé d'image, d'audiovisuel, de culture, etc. Pourriez-vous évoquer vos responsabilités à la Commission et nous dire comment vous avez vécu cette expérience?

[Marcelino Oreja Aguirre] Bien sûr. Après mon étape à la Commission, j'ai été parlementaire européen puis, en 1989, j'ai été élu membre du Parlement européen. Au Parlement européen, j'ai été chef de la délégation du Groupe populaire en 1989. À mon arrivée au Parlement, on m'a élu comme président de la commission constitutionnelle, le poste que je préférais. La commission constitutionnelle [s'occupait de] tout ce qui concernait les traités, ce qui m'a permis de participer à l'élaboration du traité de Maastricht et, en définitive, de vivre l'ensemble de la grande transformation constitutionnelle que l'Europe était appelée à accomplir. À ce moment, nous avions l'Acte unique. L'Acte unique avait joué un rôle très important mais il était nécessaire de faire le saut vers la monnaie unique. On a recommencé à envisager cette possibilité à partir de 1989, surtout à cause de la chute du mur de Berlin. Pour cette raison, en 1990, le Parlement bouillonnait d'activité, une série de modifications devaient être introduites, et ces modifications ont été celles du traité de Maastricht. Le traité de Maastricht a surtout été élaboré à la commission constitutionnelle du Parlement européen, où se trouvaient d'importants personnages. J'y ai rencontré un membre de la Commission qui était là pour prendre des notes et intervenir: Valéry Giscard d'Estaing. J'y ai aussi rencontré d'éminents professeurs dont j'avais lu et étudié les ouvrages lorsque j'étais étudiant, comme Maurice Duverger. Des personnes très représentatives se retrouvaient donc dans cette commission du Parlement en raison de leur intérêt européen. Et j'ai eu la chance d'avoir d'excellents contacts avec eux. Je suis d'ailleurs resté dans cette commission jusqu'en 1993, année où le président du Parti populaire m'a appelé pour que je participe de nouveau aux élections nationales pour la province d'Álava. Après avoir participé à ces élections, j'ai été élu président de la commission mixte Congrès-Sénat pour les affaires européennes. J'étais donc de nouveau occupé à mon sujet de prédilection. Je n'ai cependant occupé ce poste que très peu de temps car, à la fin de l'année 1993, le gouvernement et l'opposition devaient se mettre d'accord sur la nomination d'un commissaire. L'Espagne avait deux commissaires: l'un était du Parti socialiste et l'autre devait être du Parti populaire, mais ce dernier s'en allait. J'ai alors été nommé membre de la Commission européenne. Après avoir abandonné le Parlement européen et la commission mixte Congrès-Sénat, je suis donc entré à la Commission, une institution que je ne connaissais pas et pour laquelle je n'avais jamais travaillé. Ce changement me plaisait et je n'ai pas hésité à l'accepter car, en définitive, cette institution est l'exécutif européen et donc, en quelque sorte, le gouvernement européen. Nous étions donc en 1993. J'ai en outre eu la chance énorme de pouvoir compter sur un excellent président, pour moi le meilleur que la Commission ait jamais eu: Jacques Delors. Je suis resté avec Jacques Delors un certain temps, puis je suis passé au collège de commissaires suivant, avec Jacques Santer. C'est alors que j'ai commencé ma longue étape de six ans à la Commission européenne, avec d'autres responsabilités: l'énergie, les transports, l'audiovisuel, les affaires institutionnelles. J'ai donc touché à des domaines variés au cours de ces six années. J'ai eu la chance de vivre à Bruxelles, de passer de nombreuses journées à Luxembourg et de me retrouver à Strasbourg, cette ville que j'aime tant.

6. Sens et conséquences de la chute du mur de Berlin, et impact sur l'Espagne de l'élargissement de l'Union européenne vers les pays d'Europe centrale et orientale

[Cristina Blanco Sío-López] Vous avez parlé de certains moments fondamentaux du processus d'intégration européenne, et vous avez mentionné l'année 1989. Comment avez-vous vécu la chute du Mur de Berlin et la fin de la guerre froide? Selon vous, en quoi cet événement a-t-il contribué à changer les institutions européennes et notre continent en général?

[Marcelino Oreja Aguirre] En fait, le 8 novembre 1989, j'étais à l'hôtel à Bruxelles en tant que parlementaire. Ce jour-là, je regardais à la télévision une interview du président Mitterrand par Anne Sinclair, qui lui demandait: «Quand pensez-vous que tombera le mur de Berlin?» À quoi le président Mitterrand a répondu: «Je crois que ma génération verra tomber le mur de Berlin». Le Mur est tombé le lendemain. Cette anecdote montre que même un président de la République, qui était président faisant fonction du Conseil européen à ce moment, un homme de grand savoir et de grande expérience, ignorait vingt-quatre heures avant que le mur de Berlin allait tomber. Pour moi, la chute du mur de Berlin est un événement d'une importance énorme. Je crois que cet événement est aussi important que les grands mouvements révolutionnaires du passé, même plus important que les dates historiques de l'année 1789. Ce changement tant attendu depuis si longtemps, cette réconciliation – vous voyez que la réconciliation est un thème qui me poursuit – s'est faite entre des pays qui avaient été arrachés du cœur de l'Europe par leurs systèmes antidémocratiques, pourtant voulus par leurs peuples. Ces pays ont pu se réconcilier avec ceux qui partageaient leurs idéaux, leur histoire, leur culture, etc. Cette réconciliation s'est produite d'une façon inespérée mais elle était portée par la volonté de millions de personnes. Après la réconciliation, évidemment, ces pays ne pouvaient rester séparés du reste de l'Europe, il fallait voir comment leur intégration serait possible. Nous en arrivons à un argument parfois invoqué dans ce contexte, à savoir que l'on s'est précipité pour faire entrer ces pays dans les institutions européennes. Ce n'est pas mon avis. Franchement, je ne crois pas qu'il y ait eu de précipitation. À mon avis, on ne pouvait maintenir ces pays en marge. En revanche, on aurait peut-être pu mettre plus de conditions, séparer davantage les adhésions, prendre plus de temps au lieu de réaliser dix adhésions d'un coup puis encore deux autres, je ne sais pas au juste. C'est très difficile à dire. J'étais à la Commission européenne à ce moment, c.-à-d. qu'en 1989 j'étais au Parlement et en 1998 à la Commission. La Commission a dû examiner tout cela et s'est rendu compte de la grande difficulté de l'affaire. En effet, il y avait là des pays qui, sans aucun doute, devaient entrer dans l'Union: la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, qui formait encore un seul pays. Par ailleurs, il y avait deux pays isolés en Méditerranée: Chypre et Malte. Dans le cas de Chypre, il aurait probablement mieux valu attendre une réunification. Pour ces deux îles, l'adhésion semblait logique. Avec la division de Tchécoslovaquie, la République tchèque et la Slovaquie sont nées. De plus, il restait quelques pays là-haut dans le nord, des pays qui avaient souffert de l'emprise soviétique: l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Il était naturel que, d'une façon ou d'une autre, ces pays soient également associés à l'ensemble européen et démocratique. Ensuite, il y a eu deux pays qui ont peut-être suscité davantage de doutes: la Roumanie et la Bulgarie. Dans leur cas, on aurait pu attendre un peu plus longtemps, le temps qu'ils arrivent à un développement plus poussé. Quoi qu'il en soit, il a également été décidé qu'ils pouvaient entrer dans l'Union, mais pas en même temps que les dix autres. Tout cela a-t-il donné lieu à de la précipitation? C'est possible. Mais y avait-il une nécessité? Je crois que c'était aussi le cas. À mon avis, il était logique que ces pays réintègrent l'Europe et qu'ils recherchent cette réconciliation voulue par leurs peuples. Pour ceux-ci, qui avaient été mis à l'écart à cause de l'emprise communiste, l'adhésion à l'Union européenne signifiait le retour de la liberté.

[Cristina Blanco Sío-López] À votre avis, quels ont été les effets sur l'Espagne de l'adhésion des nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale?

[Marcelino Oreja Aguirre] Il faut savoir que l'Espagne a reçu beaucoup d'aide. Grâce à cette aide, elle a développé ses infrastructures, elle a construit des routes et des ponts magnifiques, elle a bénéficié, en définitive, d'un développement économique extraordinaire. Le peuple espagnol a évidemment joué un rôle décisif dans ce développement et ces améliorations, mais il a été aidé en cela par les aides communautaires qui ont atteint le billion – avec b – de pesetas chaque année. L'Espagne a bien fait ses devoirs, aussi bien avec le Parti socialiste qu'avec le Parti populaire. La société espagnole et le peuple espagnol ont mis en place un fonctionnement efficace. Je crois que les Espagnols peuvent être fiers de cet accomplissement et du niveau élevé de développement qu'ils ont atteint. Quant aux nouveaux pays qui entrent dans l'Union, c'est eux qui, en toute logique, doivent devenir les bénéficiaires des fonds structurels et des fonds de cohésion, qui sont conçus pour développer leurs infrastructures, pour leur modernisation, en somme, pour le bien-être de leurs citoyens.

7. Les relations étrangères de l'Union européenne: les cas de la Russie, des États-Unis et de l'Amérique latine

[Cristina Blanco Sío-López] Pendant votre étape en tant que ministre, durant la transition, vous aviez lancé la reprise des relations avec l'Union soviétique. Selon vous, comment ont évolué les relations entre l'Union européenne et la Russie?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je crois que des efforts sont accomplis pour améliorer ces relations. Toutefois, bien que ce pays ait tendance à évoluer dans un sens démocratique, ces efforts sont rendus difficiles par le fait que la Russie n'a évidemment pas la même orientation démocratique que les pays occidentaux ou européens dans leur ensemble. Par conséquent, il est toujours difficile d'arriver à une pleine normalisation des relations. Je crois cependant que l'Europe doit jouer un rôle important à cet égard et qu'elle ne peut renoncer à ses relations avec la Russie. Au contraire, je crois qu'il importe d'intensifier ces relations, d'abord parce que nous y avons un intérêt du point de vue économique, industriel et surtout énergétique, mais aussi du point de vue politique et humain. Je crois que l'Europe doit faire un effort pour ne pas oublier la Russie. Je crois beaucoup dans les relations transatlantiques, dans les relations de l'Europe avec les États-Unis, mais tout autant dans les relations du monde occidental avec le monde russe.

[Cristina Blanco Sío-López] À votre avis, quel rôle ont joué les États-Unis dans l'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je ne crois pas que leur rôle ait été important. L'Espagne a eu de bonnes relations avec les États-Unis, notamment à l'époque du général Franco; en 1953, il y a eu entre les deux pays des accords qui se sont avérés très positifs non seulement pour le régime espagnol mais aussi pour l'ensemble de l'Espagne: des accords défensifs, de sécurité et économiques. Comme l'Espagne n'était pas un pays démocratique, ces accords n'étaient pas de premier degré politique, mais cela n'a pas empêché le pays d'avoir des relations économiques très intenses avec les États-Unis. Ces accords ont été peaufinés au fil des années, renouvelés en 1963 et encore une fois dans les années 1970. En particulier, un accord dans les domaines de la défense, de la sécurité, de l'économie et de la culture a été signé en janvier 1976, avec des mises à jour par la suite. Quant aux relations avec les Communautés européennes, nous étions dans le cas que les latinistes appellent la *res inter alios acta*: les États-Unis n'étant pas concernés par ces relations, ils ne sont intervenus ni pour nous encourager ni pour nous dissuader, ce serait injuste de prétendre le contraire. C'est une affaire dont l'Espagne, les Espagnols et leur gouvernement ont décidé eux-mêmes.

[Cristina Blanco Sío-López] Par ailleurs, quel a été le rôle de médiateur de l'Espagne dans les relations entre l'Amérique latine et les Communautés européennes?

[Marcelino Oreja Aguirre] Eh bien, je pense que ce rôle a été très important. À mon avis, l'adhésion de l'Espagne aux Communautés a contribué à mettre sur le tapis l'importance du monde sud-américain. [...] Des sommets ont été organisés avec l'Amérique latine. Comment fonctionnent ces sommets? De façon variable. Dans quelle mesure sont-ils efficaces? Ces sommets sont parfois peu efficaces mais, en tous les cas, ils attirent l'attention sur ces pays, non seulement sur tout le continent mais aussi sur des groupes de pays comme le Pacte andin ou, pour l'instant, les pays d'Amérique centrale. De plus, certains accords commerciaux ont été conclus, des accords de libre-échange, par exemple; des progrès considérables ont été réalisés avec les pays d'Amérique centrale. En revanche, le Mercosur n'arrive pas à décoller. Il a probablement besoin d'une instance – à mon avis – supranationale, qui jouerait un rôle essentiel tel que celui joué par la Commission européenne. La Commission européenne joue un rôle crucial car elle est l'institution qui défend l'intérêt commun. Il est normal que les intérêts nationaux soient défendus par les gouvernements respectifs, mais une institution indépendante est nécessaire pour défendre l'intérêt commun. Une telle institution n'existe pas en Amérique du Sud, où les divers organismes et mécanismes d'intégration régionale ne sont pas supranationaux mais intergouvernementaux.

8. Les principes et procédures institutionnels européens, l'union économique et monétaire, la PESC et le défi d'un traité constitutionnel

[Cristina Blanco Sío-López] Vous avez affirmé que la grande invention de l'intégration européenne a été le supranationalisme. Pourriez-vous nous en dire plus?

[Marcelino Oreja Aguirre] Bien sûr. À mon sens, le trait de génie qu'ont eu des personnages comme Monnet, De Gasperi ou Schuman a été l'idée d'une institution apte à défendre l'intérêt commun européen, puisque les intérêts nationaux étaient déjà défendus par les États. Le fait qu'une institution passe du statut intergouvernemental à une formule d'intérêt commun était une idée très originale, qu'on retrouve déjà dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Il faut savoir que les pères de l'Europe, que je viens de citer, au moment d'instituer la Commission n'appelaient pas celle-ci ainsi mais Haute Autorité. Pourquoi? Parce que c'était bel et bien une haute autorité, une autorité qui, même si elle a été désignée par les gouvernements, une fois créée et instituée, applique des critères, des principes et des pouvoirs en les imposant aux gouvernements. Toutefois, ce nom faisait un peu peur. C'est pourquoi, au moment du passage de la Communauté européenne du charbon et de l'acier à la Communauté économique européenne, les gouvernements, ne voulant plus du nom de «Haute Autorité», ont préféré la dénomination plus modeste de «Commission». Cela n'a de toute évidence pas empêché la Commission de jouer un rôle de premier plan dans la construction européenne, avec des degrés divers en fonction de la personne qui la dirigeait. En 1984, au moment où l'Europe semblait paralysée, Jacques Delors est arrivé. Par le biais de la Commission, cet homme a réussi, en un laps de temps très court, entre 1983 et 1989, à faire adopter 283 décisions qui permettaient la création de la monnaie unique. Il faudra cependant attendre jusqu'en 1999 pour voir ce projet se concrétiser. Cela a été possible parce que la Commission est capable de créer les bases qui permettent d'adopter une série de décisions qui, au bout du compte, peuvent s'imposer aux États membres.

[Cristina Blanco Sío-López] Je voudrais que nous évoquions à présent deux politiques que vous jugez fondamentales: l'Union économique et monétaire et la politique extérieure et de sécurité

commune. Quel rôle a joué l'adhésion de l'Espagne dans l'OTAN et en général dans ces deux politiques?

[Marcelino Oreja Aguirre] L'Union économique et monétaire, une chose indispensable, était prévue dans le traité. J'ai fait mienne une image trouvée par Jacques Delors, à savoir que l'Union économique et monétaire ne marchait que sur une jambe, la jambe monétaire mais pas la jambe économique. Nous devons maintenant progresser vers ce que tout le monde dit mais que disait déjà Jacques Delors en 1984 et 1985: il faut développer la jambe économique, c.-à-d. la gouvernabilité de l'Europe économique, qui est très importante car, sur sa seule jambe monétaire, l'Union économique et monétaire boite. La crise actuelle, avec tous les dommages qu'elle inflige, pourrait présenter un aspect positif en favorisant le développement de la gouvernabilité économique par le biais de cette jambe économique. Jusqu'à présent, la politique extérieure et de sécurité a surtout été menée à l'échelon gouvernemental, pas au niveau communautaire à proprement parler. Malgré le fait que la Commission s'en soit occupée, notamment M^{me} Benita Ferrero, une commissaire très compétente et intelligente, qu'il y ait eu un haut représentant, M. Solana, également très doué, cette politique n'a pas assez fonctionné car elle ne fait pas l'objet d'une politique européenne commune suffisamment développée. Je suis convaincu que les choses vont s'améliorer, maintenant que nous avons une haute représentante présente à la fois à la Commission et au Conseil.

[Cristina Blanco Sío-López] Que pensez-vous de la procédure de codécision au niveau institutionnel européen?

[Marcelino Oreja Aguirre] La Constitution?

[Cristina Blanco Sío-López] La codécision.

[Marcelino Oreja Aguirre] Ah oui, la codécision. Elle est fondamentale et elle correspond au grand pas franchi par le traité de Lisbonne. Avant cela, elle existait mais était incomplète. À présent, elle est pratiquement complète. Le Conseil est en effet doté de certains pouvoirs à cet égard. Le Conseil est, en quelque sorte, comme une espèce de Sénat, l'autre Chambre étant le Parlement. Il ne faut pas que le Parlement conditionne de façon constante le Conseil, ces deux institutions doivent être pour ainsi dire en position de parité. La codécision est la procédure qui permet l'existence d'un esprit véritablement européen que les citoyens peuvent percevoir. Il faut mentionner le pas important qui a été accompli quand on a associé les parlements nationaux à cette procédure avec le concept d'alerte précoce. Cette idée vient d'un Espagnol, Iñigo Méndez de Vigo, un éminent député européen que j'ai eu la chance d'avoir pour chef de cabinet à l'époque où j'étais à Strasbourg. Cet homme est aujourd'hui une des figures les plus emblématiques des parlementaires européens. Je crois que nous avons franchi un pas très important avec ce concept d'alerte précoce, établi par une directive de la Commission. Selon ce concept, tout parlement national peut invoquer une alerte précoce s'il estime qu'une proposition législative européenne ne respecte pas le principe de subsidiarité.

[Cristina Blanco Sío-López] Pour passer au thème du traité constitutionnel, que pensez-vous de la méthode de la convention comme débat ouvert aux Européens? À votre avis, quelles sont les possibilités de rouvrir ce débat pour rapprocher les citoyens des institutions?

[Marcelino Oreja Aguirre] D'abord, je crois que la convention a été une réussite. En effet, la méthode que nous avons auparavant, à Maastricht, après Amsterdam et Nice, était insuffisante, et les États membres avaient compris cela. C'est pourquoi une exigence populaire est née sans savoir comment se manifester mais, finalement, une bonne formule a été trouvée: constituer une convention avec des représentants de la Commission, du Parlement, des parlements nationaux, des chefs d'État ou de gouvernement, pour préparer les bases de la future Constitution européenne. Si la

Constitution européenne n'a pas été approuvée, c'est pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'Europe. En revanche, il est sorti de cet épisode le traité de Lisbonne qui, dans une large mesure, même si la dénomination de Constitution en a disparu, en a conservé le contenu. À choisir, je préfère garder le contenu plutôt que la dénomination, bien que l'idéal serait de garder les deux. Je n'avais rien contre cette dénomination de Constitution, mais enfin elle n'a pas passé l'épreuve. Quoi qu'il en soit, je crois que nous avons beaucoup gagné avec l'idée née de ce traité de Lisbonne, une idée qui signifie, comme on peut le lire dans un ouvrage présenté hier à Madrid, un ouvrage signé par Francisco Aldecoa, le doyen de la faculté de sciences politiques de l'université Complutense: *La Europa que viene [L'Europe qui vient]*, l'idée d'aller à la rencontre de l'Europe qui vient. Pour vivre cette Europe qui vient et l'Europe vers laquelle nous allons, il faut une plus grande participation citoyenne. C'est aussi pour cette raison que la possibilité d'initiative législative citoyenne est très saine.

9. Valeurs fondamentales, développement d'une identité européenne commune et évolution du sentiment européen en Espagne

[Cristina Blanco Sío-López] Vous avez également affirmé que ce ne sont pas les traités qui créent l'esprit européen, mais l'esprit européen qui crée les traités. Quels sont les éléments qui définissent cet esprit et, selon vous, quels pourraient être les éléments constitutifs d'une identité européenne commune?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je pense que cet esprit correspond à la volonté des Européens. Ce qu'il faut, c'est associer les Européens à la création de l'Europe. Ce ne sont pas seulement les gouvernements et les parlementaires qui font l'Europe, les citoyens doivent y être associés. Les moyens de communication ont un rôle fondamental à jouer à cet égard. Je crois qu'il faut intéresser les citoyens de l'Europe et ce, dès le stade de l'école. Je me souviens que, lorsque j'étais à Bruxelles et surtout à Strasbourg, il importait d'apprendre la langue du voisin. Je crois que cette idée est fondamentale: apprendre à connaître le monde des voisins – et les voisins, aujourd'hui, ce sont tous les Européens. Il faut donc associer les citoyens à l'idée d'Europe. L'Europe ne doit pas être une figure rigide et isolée, elle doit être proche. Il ne faut plus dire: «Parce que l'Europe...»; non, l'Europe, c'est nous, chacun des Européens, et nous devons contribuer à sa formation, à son développement et à son essor.

[Cristina Blanco Sío-López] À votre avis, quel pourrait être le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la création de cette démocratie plus participative?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je crois que ce rôle est crucial. Les nouvelles technologies me semblent essentielles car nous sommes à une époque de mondialisation. Dans ce contexte, Internet et les nouvelles technologies sont cruciales. C'est pourquoi il importe que le citoyen ait accès à ces outils. Et c'est le cas aujourd'hui. J'ai beaucoup de mal à écrire sur Internet. En revanche, c'est très facile pour les enfants et, pour les jeunes, la communication électronique est devenue ordinaire. Ce type de communication est un grand vecteur de rapprochement. Je crois cependant qu'il ne faut pas abandonner les méthodes classiques. Les *e-books*, les livres sur Internet, les livres en réseau me paraissent une très bonne chose, mais j'aime aussi avoir en mains un livre dans lequel je peux souligner des passages. Ce goût s'explique probablement par mon grand âge. À mon avis, il est très important que les jeunes utilisent ces nouvelles technologies mais ils ne doivent pas négliger les anciennes méthodes. Il faut passer sans ruptures aux nouvelles méthodes mais sans oublier la tradition.

[Cristina Blanco Sío-López] Quelles sont, selon vous, les valeurs européennes fondamentales? Sont-elles la solidarité, la responsabilité,...

[Marcelino Oreja Aguirre] Je crois que le plus important, c'est le respect de la personne. Le respect de la personne a été notre découverte essentielle. Et quand je dis respect de la personne, je veux dire la dignité et les valeurs de la personne; nous ne pouvons perdre ces valeurs européennes. Ces valeurs européennes ne sont d'ailleurs plus exclusivement européennes. Elles sont devenues universelles. Ce sont les valeurs qui doivent être respectées dans toute société humaine.

[Cristina Blanco Sío-López] Comment pourrait-on éviter ce que vous avez décrit comme l'«universalisation massive à laquelle la mondialisation peut mener»?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je crois qu'il faut respecter son prochain, d'où qu'il soit. À mon sens, les institutions universelles sont devenues essentielles: sans plus nous contenter de parler du droit européen, nous devons maintenant parler du droit international. Les institutions internationales, par exemple celles qui dépendent des Nations unies, devraient perfectionner leurs mécanismes. Je pense que les institutions des Nations unies sont dépassées, elles doivent être modernisées. Pour moi, des institutions aussi grandes devraient avoir pour but fondamental le respect de la personne et chercher à être plus proches des gens.

[Cristina Blanco Sío-López] Ortega y Gasset avait décrit l'Europe comme une grande maison. À votre avis, comment le sentiment européeniste a-t-il évolué en Espagne au fil du temps?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je dirais qu'aujourd'hui, être européeniste, cela va un peu de soi. Avant, ce qui concernait l'Europe était perçu comme quelque chose d'extérieur. Les Européens, ce sont tous les habitants de l'Europe, qui perçoivent les idéaux, les aspirations et les valeurs propres à l'Europe. Avant, on disait: «Qui est européeniste et qui ne l'est pas?» Bien sûr, il reste encore des non-européanistes. Aujourd'hui, si des personnes se plaignent de l'Europe, c'est probablement parce qu'elles ne la connaissent pas suffisamment, parce qu'elles n'ont pas reçu assez d'explications. L'Europe, c'est nous tous.

10. Rôle en tant que président de l'Institut d'études européennes de l'université San Pablo CEU

[Cristina Blanco Sío-López] Venons-en à l'actualité et à un niveau plus personnel: pourriez-vous nous parler du travail accompli par l'Institut d'études européennes de l'université San Pablo CEU?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je pense que ce travail est très important. L'Institut dispense d'une façon remarquable toutes les études relatives au droit communautaire, notamment les masters en relations internationales, en relations européennes et en droit communautaire ainsi que les doctorats menés en conjonction avec la Fondation Ortega y Gasset. L'université dans son ensemble est fortement imprégnée de tout ce qui est européen, nous avons beaucoup de relations avec les professeurs, avec les constitutionnalistes européens... En définitive, l'Europe fait un peu partie du noyau central des activités de l'université.

11. Les contributions de l'Espagne au processus de construction européenne, le rôle international et les défis de l'Europe d'aujourd'hui

[Cristina Blanco Sío-López] Nous en arrivons bientôt aux dernières questions. D'après vous, quel doit être le rôle international de l'Europe face aux défis actuels, par exemple en matière d'immigration ou de relations avec les pays tiers?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je trouve que l'Europe doit assumer un rôle prééminent dans les thèmes européens qui sont devenus des thèmes universels. Elle doit chercher des solutions pour les grands problèmes qui frappent l'humanité: pour le problème du changement climatique, qui est essentiel, la position européenne à Copenhague a été très insuffisante; concernant l'immigration, nous devons également donner le ton, fournir des orientations dans le cadre d'un droit international respectueux de la dignité de la personne; par ailleurs, l'Europe doit tâcher de résoudre les problèmes dus au fait que des continents entiers sont exclus du bien-être mondial, par exemple l'Afrique; de façon plus générale, elle doit venir en aide aux personnes qui sont dans le besoin. Nous avons la responsabilité de ne pas oublier qu'un continent vit complètement en marge du développement de l'humanité. L'Europe doit être consciente de l'idée d'universalité. Je veux dire par là qu'elle doit tenir compte de ses traits spécifiques: sens de l'humanité, respect du droit de la personne et universalité. Cela étant dit, l'Europe doit être ouverte au reste du monde, être un continent d'accueil et non d'exclusion.

[Cristina Blanco Sío-López] D'après vous, quelle a été la contribution la plus importante de l'Espagne à la construction européenne?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je crois que l'Europe s'est construite tout au long de son histoire. Nous ne pouvons nous contenter de la voir sous son angle contemporain. Je veux dire que ces idées d'universalité, d'humanité et de diversité étaient déjà maniées par les théologiens de l'université de Salamanque qui, aux XV^e et XVI^e siècles, ont marqué les grands courants humanistes. C'est donc à cette époque que se situe la genèse du sens actuel des institutions européennes. À mon avis, l'activité européenne était déjà présente dans les générations passées, comme la génération de 1898, qui a observé les thèmes européens et leur a porté un grand intérêt; cela a été encore plus le cas de la génération de 1914, de celle de Gregorio Marañón, de celle d'Ortega y Gasset et de celle de Pérez de Ayala. Plus tard, la génération de 1927 a montré un regain d'intérêt pour les thèmes européens. Pour ce qui est de notre époque, je crois que les générations actuelles, celles qui bénéficient d'Erasmus, par exemple, sont le modèle parfait de l'intercommunication entre les étudiants européens. À mon sens, l'Espagne peut et doit assumer un rôle important dans ce domaine.

[Cristina Blanco Sío-López] Pour conclure, je voudrais évoquer une citation que vous avez extraite de l'ouvrage du docteur Laguna: *Discurso sobre Europa [Le discours sur l'Europe]*, dans lequel il écrit que l'«Europe est une construction inachevée, mue par une insatisfaction constante». Selon vous, quels sont les principaux progrès à accomplir pour relever les défis actuels de cette Europe qui doit toujours continuer?

[Marcelino Oreja Aguirre] Je crois que l'Europe est inachevée parce qu'elle se construit en permanence. Compte tenu de cela, je pense que nous devons contribuer à une chose en particulier: ne pas oublier les valeurs européennes. On émet des idées économiques, des idées technologiques, etc. mais, à mon avis, ce sont les valeurs européennes – la liberté et la solidarité – qui forment les valeurs principales que nous nous devons de développer, de promouvoir et d'améliorer. Nous ne pourrons jamais nous sentir satisfaits tant qu'il y aura des exclus du grand circuit de la civilisation, non seulement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'Europe. C'est l'obligation et la grande mission que doit accomplir l'Europe: mettre fin à cet *apartheid* mondial qui empêche des peuples,

des races et des civilisations de jouir d'une vie digne et respectueuse de la personne. Je crois que c'est là la grande mission de l'Europe et que celle-ci restera inachevée tant qu'elle n'aura pas accompli cette mission.

[Cristina Blanco Sío-López] Monsieur Oreja, un grand merci pour votre contribution.

[Marcelino Oreja Aguirre] Tout le plaisir est pour moi.

[Cristina Blanco Sío-López] Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir fait réfléchir de façon si profonde à l'idée de réconciliation et aux valeurs européennes. Encore un grand merci.

[Marcelino Oreja Aguirre] Je vous en prie.